Journal d'information de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie du Grand Hainaut

METAL INFOS

N°53 - JANVIER 2020

UIMM
Grand Hainaut
LA FABRIQUE DE L'AVENIR

ÉDITO

2020 est une année avec des enjeux majeurs pour la branche et ses entreprises : émergence de l'inter-industrie, évolution substantielle de notre dispositif conventionnel, réforme en profondeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage…

Conclus pour une durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2023, l'accord Métallurgie Emploi-Formation du 8 novembre 2019 et son avenant s'inscrivent dans le contexte de la mise en œuvre de la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, et, plus généralement, dans le cadre de la refonte du dispositif conventionnel de la branche dans lequel ils ont vocation à s'insérer.

Ces textes visent, dans le prolongement de la création de l'OPCO 2i, à intégrer notre nouvelle politique Emploi-Formation dans un cadre interindustriel, tout en maintenant une politique de branche ambitieuse visant à atteindre l'objectif de 75 000 alternants et 30 000 candidats par an aux certifications professionnelles de branche, à l'horizon 2023.

La conclusion de l'accord Emploi-Formation achève ainsi le thème 6 de la refonte de notre dispositif conventionnel de branche. Il est opérationnel depuis le 1er janvier 2020, permettant à nos entreprises de se saisir de l'ensemble des dispositifs prévus par la réforme de 2018, à l'exception des dispositions relatives à la PRO-A qui ne pourront entrer en vigueur qu'à compter de l'arrêté d'extension.

À travers sa nouvelle politique Emploi-Formation, l'UIMM s'est fixée cinq objectifs d'ici 2023 : améliorer l'attractivité de l'industrie et l'orientation professionnelle, dynamiser l'alternance, développer les compétences des salariés, renforcer les certifications professionnelles, aider les entreprises à recruter.

L'année 2020 est celle qui verra, également, l'achèvement des négociations de notre nouveau dispositif conventionnel. Après quatre années de négociations, la branche devrait se doter d'une convention collective unique sur l'ensemble du territoire français dit « socle commun » afin de répondre aux besoins de l'industrie d'aujourd'hui et de demain. Pour mémoire, ce socle comportera neuf thèmes : philosophie/principes et architectures, classifications, organisation du travail/temps de travail, santé au travail/conditions de travail/QVT, relations individuelles de travail, emploi/formation, protection sociale, rémunération, dialogue social et se substituera aux actuelles conventions collectives territoriales ainsi qu'à la convention collective des ingénieurs et cadres.

La nouvelle convention collective signée, s'ouvrira alors une période transitoire de 24 mois pour permettre aux entreprises de s'approprier au mieux les nouveaux textes et surtout la nouvelle grille de classification. Les équipes de l'UIMM Grand Hainaut seront à vos côtés et se mobiliseront afin d'aider les entreprises dans cette appropriation des textes nouveaux et dans leur déploiement.

La branche prendra ses responsabilités, et apportera son appui pour coordonner et accompagner ces changements profonds en identifiant les moyens les plus adaptés.

Jean-François BEDU
Président de l'UIMM Grand Hainaut

RÉUNIONS & FORMATIONS

Atelier juridique de Droit Social

2 ateliers juridiques ont été organisés au cours du dernier trimestre 2019, ils ont été animés par **Messieurs Olivier LEFEBVRE** et **Olivier FOULON**, **Juristes en Droit Social à l'UIMM Grand Hainaut**.

Les thématiques des ateliers du 10 octobre à Feignies et du 17 octobre à Valenciennes ont été les suivants :

- Ordonnance dite « coquilles » du 21 août 2019 portant sur le CPF et le contrat d'apprentissage
- Décrets du 26 juillet 2019 portant sur l'assurance chômage
- Précision sur le délai plancher de mise en demeure issu du Décret du 29 avril 2019 en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (index)
- Avis de la Cour de la cassation, en date du 17 juillet 2019, sur le « Barème Macron »
- Jurisprudences : harcèlement moral et rupture conventionnelle, membre CSE et désignation RS CSE

Les ateliers du 12 décembre à Feignies et du 17 décembre à Valenciennes ont porté sur :

- Les mesures sociales contenues dans les projets de loi actuels
- Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020
- Projet de loi de finances pour 2020
- Projet de loi de ratification de certaines ordonnances de la loi « Avenir professionnel »
- Projet de loi d'orientation des mobilités
- Modifications de la procédure de reconnaissance des ATMP au 1er décembre 2019
- Modifications réglementaires entrant en vigueur au 1er janvier 2020 (seuils d'effectifs, droit à l'erreur, etc.)

Réunion CSE : Attributions et moyens en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Cette réunion s'est déroulée le jeudi 19 décembre 2019 et a été animée par **Clément BANSARD**, Préventeur et **Olivier LEFEBVRE**, Juriste en Droit Social à l'UIMM Grand Hainaut.
Les points suivants ont été abordés : les enjeux en SSCT, identifier le rôle et les missions du CSE en matière de Santé Sécurité et Conditions de Travail, la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et échanges sur les premiers retours d'expérience.

Formation : Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures

Jeudi 7 novembre, **Clément BANSARD**, **Chargé de Mission QSSE**, a animé cette formation. Les points suivants ont été abordés :

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Élaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

Une visite du site **Agrati** l'après-midi a permis de mettre en pratique la théorie abordée le matin en salle de formation.

Formation : « Utilisation de l'outil d'évaluation du risque chimique SEIRICH - niveau EXPERT »

Cette formation, organisée le 14 novembre, a été animée par **Cindy LEVASSEUR**, **Référente nationale SEIRICH au sein de l'UIMM**.
Les objectifs de cette formation étaient pour les participants de se perfectionner au fonctionnement de l'outil SEIRICH : actualités sur le risque chimique et SEIRICH, présentation de la version 3.0 de l'outil SEIRICH, analyse critique des évaluations,…

Conférence Risque Routier

Mardi 10 septembre 2019, une conférence sur le risque routier a été organisée au siège social de l'UIMM Grand Hainaut à Valenciennes, elle a été co-animée par **Messieurs Christophe VERAGUE**, **ECF** et **Alain PARTAGE**, **PSRE**, et avec la participation de la CARSAT et de la DIRECCTE.
Les sujets suivants ont été abordés :

- Accidentologie et définition du trajet domicile/travail
- Quelles obligations et responsabilités ?
- Quelles règles et risques pour les nouveaux modes de déplacement : gyropode, hoverboard, trottinette électrique… ?
- Quelles règles pour les véhicules de service, les déplacements personnels, les trajets du midi, les astreintes, le covoiturage… ?
- Pouvez-vous agir sur le taux de cotisation de votre entreprise ?
- Quelles actions de prévention pouvez-vous mettre en place ?
- Quels accompagnements et aides pour les entreprises ?

Les participants ont pu également utiliser un simulateur de conduite (gestion des situations d'urgences, vitesse et conditions climatiques).

Formation : « Exposition aux champs électromagnétiques en milieu professionnel »

Cette formation, organisée le 27 novembre, a été animée par **Monsieur Patrick STAEBLER**, **Consultant formateur expert en exposition des personnes aux champs électromagnétiques**.
Le contenu de cette formation était le suivant : rappeler des notions de champs électromagnétiques, permettre la compréhension de la législation, répondre aux questions et aux préoccupations récurrentes des salariés ou des managers.

RÉUNIONS & FORMATIONS

Formation : ATEX, gérer les risques d'explosion

Cette formation du 19 novembre a été animée par **Monsieur François DELPLACE**, **Consultant formateur en risque industriel**. Les objectifs de cette formation étaient d'expliquer le phénomène de l'explosion, d'identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise et de mettre en place des mesures de prévention et de protection.

Formation RH : « Analyser et décrire les emplois de l'industrie »

Les négociations en vue d'une classification unique pour tous les salariés de la branche sont en cours. Conscients que la mise en œuvre de cette nouvelle classification nécessite à la fois un temps d'appropriation et un temps pour son déploiement, les partenaires sociaux ont prévu un délai de 2 ans, à compter de la fin du processus de négociation des nouvelles dispositions conventionnelles. Au terme de ce délai, la nouvelle classification sera obligatoire pour toutes les entreprises.

Mesdames Blandine FIORE et Christelle DYLBAITYS, **Chargées de Mission RH à l'UIMM Grand Hainaut**, ont animé une session de formation le 26 septembre et le 26 novembre 2019 sur cette thématique. Cette formation comportait les différentes étapes préparatoires à l'intégration du nouveau dispositif conventionnel (cartographie, fiches d'emplois, cotations de poste).

Rencontres METAMICALES spéciales « Saint Éloi » jeudi 5 décembre 2019

L'occasion de fêter la Saint Éloi et de partager avec les adhérents de l'UIMM Grand Hainaut un moment convivial !

VIE DES ENTREPRISES

Un nouveau réducteur « hors-normes » réalisé dans les ateliers de CMD !

Ce réducteur est parmi les équipements les plus « hors-normes » jamais réalisés depuis la création de la société !

ArcelorMittal, le plus important producteur d'acier au monde, a renouvelé sa confiance à CMD pour la fourniture d'un second réducteur, identique à celui livré l'été dernier.

Cet équipement va être installé sur le site sidérurgique d'ArcelorMittal Fos-sur-mer (13) avec qui CMD travaille depuis plusieurs années déjà, afin d'entraîner une cage de laminoir.

Quelques chiffres :
- Poids global : près de 180 tonnes
- Dimensions : 8,8 x 4,4 x 4,9 mètres (L x l x h)
- Puissance : 9 MW à 27 tours/minute

Comme à son habitude, CMD a géré l'ensemble des étapes du produit : de la conception en suivant le cahier des charges spécifique du client, à la fabrication en interne, ainsi qu'au montage et à l'installation sur site par les équipes Service.
Ce réducteur est le fruit d'un travail en synergie avec les autres sociétés du groupe pour la partie fabrication : carter mécano-soudé à FAD, usinage du carter chez Ferry Capitain, soudure des roues aux Ateliers ROCHE, taillage et rectification des pignons et roues chez CMD, usinages divers chez CMD, Ferry Capitain ou FAD, Montage & essais chez CMD...

VIE DES ENTREPRISES

PSA Valenciennes : Dans la course de l'électrique

Les évolutions réglementaires récentes, et la prise de conscience écologique en Europe, entraînent de fortes mutations dans l'industrie automobile. Le marché automobile développe de nombreuses alternatives à l'énergie pétrolière. L'alternative majeure, qui va se déployer dans les années à venir, est la mise en place de chaînes de traction électrique. D'ici 2030, 1 voiture sur 2 sera électrique ou hybride.

Face à cette transition énergétique, le Groupe PSA est engagé dans la production de véhicules électriques pour l'ensemble de sa flotte à l'horizon 2025. Le choix stratégique du Groupe PSA a été fait d'ancrer en France la production des principaux composants de la chaîne de traction électrique.

Le réducteur de vitesses, élément indispensable au fonctionnement de tout véhicule électrique, est fabriqué sur les lignes de PSA Valenciennes. Les premiers prototypes sont sortis en février 2019, aujourd'hui, la montée en cadence est en cours.

Ce réducteur, baptisé RG, est une pièce indispensable sur tous les véhicules électriques, avec des caractéristiques mécaniques et acoustiques totalement différentes des boites de vitesses thermiques, en particulier en raison d'une vitesse de rotation nettement plus élevée, obligeant à revoir complétement la conception des pièces constituant le réducteur.
Un challenge que les salariés de l'usine de Valenciennes sont fiers de relever !

L'entreprise Rafaut s'est installée à Rouvignies

Le groupe s'inscrit dans le Valenciennois avec un site innovant composé notamment d'une forge nouvelle génération entièrement automatisée pour la fabrication des pièces complexes.

Equipementier aéronautique français, sous-traitant d'Airbus et de Dassault Aviation, Rafaut est notamment spécialisé dans la fabrication de systèmes mécaniques de précision pour avions commerciaux et militaires. L'inauguration de ce nouveau site s'est déroulée le 7 octobre.

Société Huon à Saint-Amand-les-Eaux : Diagnostic Industries du Futur

La société Huon, active sur les Hauts-de-France dans le domaine du négoce d'acier, d'aluminium et d'inox, se doit d'assurer sa croissance et sa transformation numérique et digitale.

Huon a pu bénéficier du dispositif « Diagnostic du Futur », financé à 80% par la région Hauts-de-France. La restitution de ce diagnostic a été présentée le 22 octobre dernier.

Le site Toyota de Valenciennes produira la 4ème génération de la Yaris

Le 16 octobre 2019, Toyota a annoncé que la 4ème génération de la Yaris sera produite par le site Toyota de Valenciennes. Présentée en première mondiale à la presse automobile, et dans un même temps aux salariés de l'entreprise, cette nouvelle génération de Yaris offre élégance, fonctionnalité et sécurité.
En appliquant pour la première fois au segment des citadines la nouvelle architecture globale TNGA, le site se dote d'une nouvelle plateforme nommée GA-B et sera en mesure de produire cette nouvelle génération à la mi-2020. D'ici là, une phase de mise au point des nouveaux équipements, objet de l'investissement de 300 M€ annoncé en janvier 2018, se met en place avec notamment la production de 120 véhicules d'essai.

ÉVÉNEMENTS

EDIVAL : Espace Découverte de l'Industrie pour les scolaires

Jeudi 19 septembre s'est tenue l'Assemblée Générale d'EDIVAL sur le site industriel PSA Hordain.

12 professeurs/4 entreprises ont présenté le fruit de leurs travaux, au cours de cette journée, après quelques mois de rencontres, de réflexion et d'échanges.

5 visites seront proposées courant 2020 aux classes de CM2, 4ème/3ème de collège et 2nde, pour les entreprises PSA Hordain, PSA Valenciennes et Toyota.

D'autres visites sont en projet, dont 3 supports qui démarrent pour l'entreprise MCA (Renault) Maubeuge, pour les niveaux CM2, 4ème/3ème et 2nde.

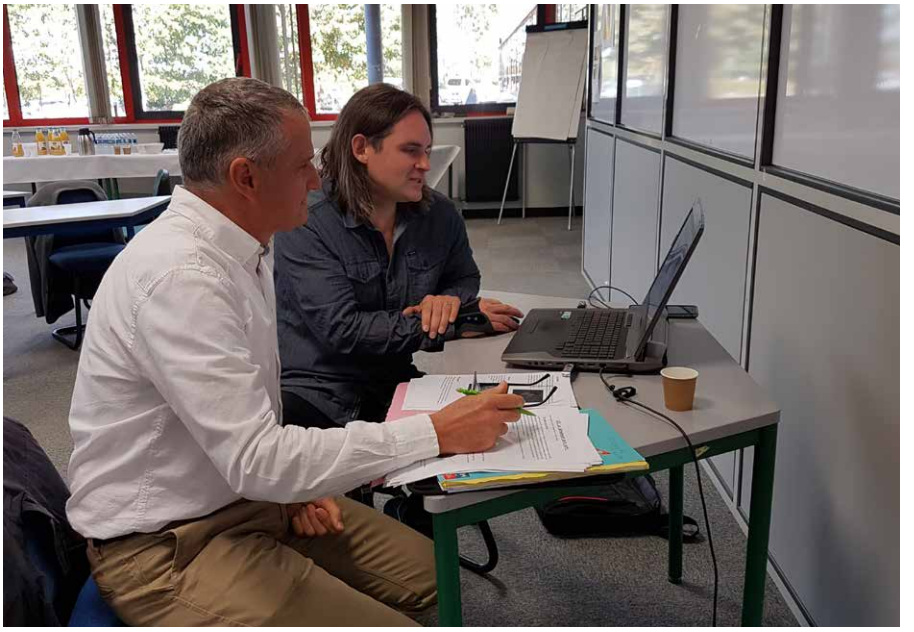

EDIVAL est une association qui a pour objet de rapprocher l'industrie et le monde éducatif par le biais de visites pédagogiques personnalisées d'entreprises industrielles. Ces visites s'effectuent au moyen de supports pédagogiques élaborés conjointement par des binômes d'enseignants et d'industriels. EDIVAL organise et coordonne l'ensemble des visites.

La composition du Conseil d'Administration EDIVAL est la suivante :

- **Luc SAMSOEN (PSA), Président**
- **Frédéric GOSSET (IEN STI) et Thierry MERCIER (IEN 1er degré), Vice-Présidents**
- **Magalie DELFORTERIE (TOYOTA) et Jean-Marie CHUEPO (Directeur NDA à Saint-Amand-les-Eaux), Trésorier et Trésorier Adjoint**
- **Edith JACQUART (UIMM GH), Secrétaire**

Pour toute information complémentaire
Tél. : 03 27 28 06 06

Les Rencontres Industrielles Régionales : RIRE

Au programme des Rencontres Industrielles Régionales du jeudi 3 octobre à Jeumont :
- Des rendez-vous B to B tout au long de la journée (rencontres avec des clients, fournisseurs et partenaires potentiels)
- 2 conférences de 30 minutes autour de la filière Aéronautique et Spatiale :
  - Nouveaux usages et futur marché aéronautique et spatial : drones et véhicules volants
  - Cyber sécurité et supply chain aéronautique et spatiale

Salon de l'Etudiant à Valenciennes

Le jeudi 28 novembre, l'UIMM Grand Hainaut était présent au Salon de l'Etudiant à Valenciennes, c'était l'occasion de présenter aux jeunes visiteurs les nombreux atouts de l'industrie.

ÉVÉNEMENTS

Objectif Robot !

Le 17 décembre dernier, l'UIMM Grand Hainaut s'est associée à la conférence organisée par Hauts de France Innovation Développement (HDFID) et l'Université Polytechnique des Hauts-de-France sur les aides régionales en robotique. L'occasion de présenter aux entreprises l'offre de certification de la branche (CQPM ou Bachelor en robotique) et l'offre de formation du pôle formation AFPI de Valenciennes, récemment doté de différentes technologies pour la mise en œuvre de parcours conducteurs, utilisateurs ou maintenanciers-programmeurs sur robots FANUC, STÄUBLI, KUKA, SAWYER ou ABB.

Toutes les informations sur :
www.observatoire-metallurgie.fr
et www.hautsdefrance-id.fr
Pauline GOUZON, Référente Certification UIMM Grand Hainaut
pauline.gouzon@uimmgh.com
Tél. : 03 27 28 36 36

Sylvia DOMINIAK, Chargée de projets HDFID Grand Hainaut & Thiérache
sdominiak@hautsdefrance-id.fr
Tél. : 07 85 00 51 57

Réunion des Référents Insertions École Entreprise (RIPREE)

Depuis l'an dernier, un Référent Insertion École Entreprise a été nommé dans chaque établissement scolaire (collèges et lycées).

Le 4 décembre, le Comité Locale Ecole/ Entreprise a réuni les RIPREE au Lycée Professionnel de Marly, et en tant que partenaire, l'UIMM Grand Hainaut est intervenue auprès des participants.

Remise de diplômes 2019, Centre AFPI de Valenciennes

Le 5 novembre, le centre de formation AFPI Valenciennes a organisé sa traditionnelle remise de diplômes. Les diplômes suivants ont été remis aux jeunes récipiendaires :
BAC PRO MEI, BAC PRO PLP, BAC PRO TCI et BAC PRO TU, BTS CPRP et BTS MS.

À VOUS DE COMMUNIQUER

La rubrique **« Vie des Entreprises »** est à la disposition de nos adhérents qui souhaitent présenter une information, un produit, un procédé nouveau ou un événement particulier.
Edith Jacquart, Chargée de Communication, est à votre disposition pour tout renseignement.
Tél. : 03 27 28 06 06 - E-mail : edith.jacquart@uimmgh.com

40 route d'Aulnoy - 59300 VALENCIENNES Tél. : 03 27 28 06 06 - Fax : 03 27 41 23 61
Site internet : www.uimm-grandhainaut.fr

AGENCE 360 Valenciennes. www.agence360.fr